



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 AVRIL 2021



ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 avril 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 à 3
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 20

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
Suite 450
633 rue Main Street, PO Box
1005
Moncton, NB
E1C 8P2
T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105

Aux membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2021 ainsi que les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada
Le 25 septembre 2021

Grant Thornton LLP

Comptables professionnels agréés

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 30 avril 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits :		
Scolarité		
Temps complet	33 818 510 \$	30 171 893 \$
Temps partiel	3 669 689	3 637 176
Subventions provinciales		
Non restreintes	67 287 605	62 931 347
Restreintes	13 820 493	14 487 394
Subventions fédérales	13 502 249	12 560 633
Services vendus	5 709 517	6 035 920
Revenus de placement (note 3)	3 228 521	3 811 368
Dons	1 990 774	1 650 512
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées (note 4)	6 704 913	6 791 947
Résidences et entreprises	5 512 092	8 497 058
Autres revenus	3 820 818	4 724 876
	<u>159 065 181</u>	<u>155 300 124</u>
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	106 028 972	107 532 528
Frais de déplacements	246 772	2 618 652
Matériel et fournitures	3 990 043	4 900 731
Communications	340 692	410 148
Services publics	4 454 900	5 574 362
Assurances	547 214	446 728
Bourses d'études	8 067 760	7 482 404
Services contractuels	521 845	550 068
Honoraires	3 983 822	3 712 611
Publications et publicités	488 981	539 770
Coût des marchandises vendues	1 053 185	1 788 840
Intérêts sur la dette à long terme	163 970	181 534
Intérêts et frais bancaires	117 723	120 064
Location et entretien d'équipement	1 479 950	1 501 262
Acquisitions des bibliothèques	1 951 281	1 601 252
Mobilier et équipement	639 862	905 737
Améliorations des bâtiments et terrains	3 217 599	2 013 995
Charges liées aux régimes de pension (note 5)	1 585 413	902 272
Autres dépenses	2 475 276	2 462 650
Amortissement des immobilisations	8 525 248	8 895 641
	<u>149 880 508</u>	<u>154 141 249</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u><u>9 184 673 \$</u></u>	<u><u>1 158 875 \$</u></u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice clos le 30 avril 2021

	2021				2020	
	Investi en immobilisations	Reçu à titre de dotations	Affecté, Recherche et Fiducie	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	29 085 474 \$	85 661 467 \$	14 041 866 \$	(77 477 058) \$	51 311 749 \$	66 155 471 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(1 820 220)	-	(614 978)	11 619 871	9 184 673	1 158 875
Apports à titre de dotations reçus	-	5 532 662	-	-	5 532 662	1 841 024
Intérêts capitalisés	-	2 913 821	-	-	2 913 821	(162 507)
Investissement en immobilisations (note 6)	721 441	-	-	(721 441)	-	-
Virements interfonds et affectations internes (notes 6 et 12)	1 440 865	-	2 428 778	(3 869 643)	-	47 886
Régimes de pension - réévaluations et autres éléments	-	-	-	28 671 600	28 671 600	(17 729 000)
Solde à la fin de l'exercice	<u>29 427 560 \$</u>	<u>94 107 950 \$</u>	<u>15 855 666 \$</u>	<u>(41 776 671) \$</u>	<u>97 614 505 \$</u>	<u>51 311 749 \$</u>



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 avril 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	53 377 694 \$	23 731 898 \$
Dépôts à terme (note 7)	5 084 719	15 171 915
Comptes à recevoir (note 14)		
Étudiants	916 899	970 842
Autres	1 634 792	2 744 008
Subventions à recevoir	5 853 692	14 441 803
Stocks	715 798	878 437
Charges payées d'avance	1 948 628	2 056 166
	<u>69 532 222</u>	<u>59 995 069</u>
Placements (note 7)	114 330 118	95 440 388
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>115 759 223</u>	<u>121 281 931</u>
	<u>299 621 563 \$</u>	<u>276 717 388 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	-	237 508 \$
Emprunt bancaire (note 10)	-	1 055 115
Comptes à payer	6 602 996	4 258 632
Salaires et retenues salariales (note 9)	8 627 608	9 003 128
Vacances à payer	6 408 319	6 596 094
Revenus reportés	2 019 104	2 552 841
Portion à court terme de la dette à long terme (note 11)	556 969	607 001
Apports reportés (note 12)	42 271 834	26 905 302
	<u>66 486 830</u>	<u>51 215 621</u>
Dette à long terme (note 11)	5 996 831	6 440 324
Passif au titre des régimes de pension (note 5)	33 956 300	68 200 600
Apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées (note 4)	<u>95 567 097</u>	<u>99 549 094</u>
	<u>202 007 058</u>	<u>225 405 639</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	29 427 560	29 085 474
Reçu à titre de dotations	94 107 950	85 661 467
Affecté	15 855 666	14 041 866
Non affecté	(41 776 671)	(77 477 058)
	<u>97 614 505</u>	<u>51 311 749</u>
	<u>299 621 563 \$</u>	<u>276 717 388 \$</u>
Engagements (note 13)		

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et
aux ressources humaines

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 avril 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	9 184 673 \$	1 158 875 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	8 525 248	8 895 641
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées	(6 704 913)	(6 791 947)
Gain à la disposition de placements	(3 531 020)	(590 704)
Variation de la juste valeur des placements	(10 499 899)	4 717 164
Gain à la disposition d'immobilisations	(115)	-
Transfert d'apports reportés afférents en dotation à l'actif net non affecté	-	97 525
Transfert d'investi en immobilisations aux apports reportés	-	(70 000)
Charges liées aux régimes de pension	(5 572 700)	(5 995 400)
	<u>(8 598 726)</u>	<u>1 421 154</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement ¹	<u>36 909 735</u>	<u>4 631 038</u>
	<u>28 311 010</u>	<u>6 052 192</u>
Activités de financement		
Emprunt bancaire	(1 055 115)	1 055 115
Apports à titre de dotations reçus et intérêts capitalisés	8 446 483	1 698 878
Remboursement de la dette à long terme	(493 525)	(726 382)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	2 722 916	4 749 388
	<u>9 620 759</u>	<u>6 776 999</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(27 079 861)	(4 419 637)
Dispositions de placements	22 221 050	1 638 053
Acquisitions d'immobilisations	(3 191 154)	(6 014 054)
Produits de disposition d'immobilisations	1 500	-
	<u>(8 048 465)</u>	<u>(8 795 638)</u>
Variation de l'encaisse	<u>29 883 304</u>	<u>4 033 553</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>23 494 390</u>	<u>19 460 837</u>
Encaisse à la fin de l'exercice²	<u><u>53 377 694 \$</u></u>	<u><u>23 494 390 \$</u></u>

¹ Les immobilisations incluses dans les comptes à payer totalisent 104 583 \$ en 2021 (291 812 \$ en 2020).

² L'encaisse est constituée de :

Encaisse	53 377 694 \$	23 731 898 \$
Découvert bancaire	-	(237 508)
	<u>53 377 694 \$</u>	<u>23 494 390 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton (l'« Université ») est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, à Edmundston et à Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré exonéré d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel CPA Canada – Comptabilité, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Fonds non affecté

Ce fonds comprend les opérations afférentes à la prestation des services d'enseignement, qui se veut la mission première de l'Université. Les produits incluent principalement les subventions gouvernementales et les produits liés aux droits de scolarité. Les charges incluent majoritairement les coûts de l'enseignement, les services de soutien pédagogique, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Recherche subventionnée

Les produits de ce fonds incluent ceux reçus pour le soutien à la recherche de source extérieure de l'Université obtenus sous forme de subventions ou de contrats. Les charges admissibles identifiées selon les termes retracés aux ententes sont comptabilisées dans ce fonds lorsque les coûts sont engagés.

Fiducie

Les produits de ce fonds comprennent ceux normalement reçus de source extérieure à l'Université qui ne sont pas des revenus destinés à la recherche. Les charges admissibles sont normalement spécifiées dans les ententes conclues avec les organismes ou celles identifiées pour une activité spécifique.

Dotation

Tous les dons reçus à titre de dotation durant l'exercice sont comptabilisés à titre d'augmentation de l'actif net du fonds, de même que les revenus de placements capitalisés. Les dons doivent être conservés à perpétuité. Seuls les revenus de placement équivalents aux charges engagées dans l'exercice aux fins spécifiées dans les ententes avec les donateurs sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice. Le solde des revenus de placement gagnés et non comptabilisés à titre de produits de l'exercice est transféré aux exercices futurs dans les apports reportés.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les produits de ce fonds comprennent les subventions restreintes, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et autres revenus pour fins de dépenses de nature capitale. On entend par « dépenses de nature capitale » les constructions et les rénovations majeures d'immeubles ainsi que les achats de terrains, de mobiliers et d'équipements. Les charges incluent l'amortissement des immobilisations et les dépenses non capitalisées. Les dettes afférentes aux immobilisations sont également incluses dans le fonds des immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les estimations les plus importantes sont les périodes d'amortissement des immobilisations, les créances douteuses des comptes à recevoir, la juste valeur marchande des placements et les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer l'engagement des régimes de pension.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les soldes non dépensés sont comptabilisés comme apports reportés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe dans l'actif net.

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Ces montants sont comptabilisés à titre d'« apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées » et sont amortis et comptabilisés aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période au cours de laquelle les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus, des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés lorsqu'un bien est transféré ou un service est rendu et que le montant peut être évalué.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

L'Université évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ces actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif.

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des produits sur les charges dans le poste revenus de placement dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transaction liés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 %, solde dégressif;
- Immeubles – 5 %, solde dégressif;
- Mobiliers et équipements non informatiques – 10 ans, méthode de l'amortissement linéaire; et,
- Équipements informatiques et logiciels – 5 ans, méthode de l'amortissement linéaire.

Les livres de bibliothèque qui sont en circulation ne sont pas capitalisés aux immobilisations mais ils sont enregistrés à la charge durant l'année qu'ils sont achetés.

Dépréciation des actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, l'Université réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. La juste valeur de ces actifs est déterminée par les flux monétaires actualisés. Au cours de l'exercice 2021, aucune dépréciation n'a été constituée à cet égard.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Évaluation des stocks

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies. Le premier est le Régime de pension des professeurs, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton et le deuxième est le Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton.

Régime de pension des professeurs, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton (pour le service crédité à partir du 1er janvier 2014) :

- **Cotisations régulières de l'employé** : La cotisation au régime est établie à 9 % du salaire régulier jusqu'à concurrence d'un plafond salarial qui est établi à 75 % de la pension maximale au titre des régimes de pension à prestations déterminées, prescrite et indexée conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- **Contributions de l'employeur** : L'Université de Moncton verse un montant au moins égal à la contribution des employés dans la caisse de retraite du régime. En fait, elle doit verser la somme prévue par la loi pour couvrir le coût des rentes, prestations et remboursements payables aux participantes et participants à l'égard des services au cours de l'année, ainsi que les paiements spéciaux nécessaires pour amortir tout déficit de continuité et tout déficit de solvabilité (sous réserve de dispense).

Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton (pour le service crédité à partir du 1er janvier 2014):

- **Cotisations régulières** : La cotisation au régime est établie à 9 % du salaire régulier jusqu'à concurrence d'un plafond salarial qui est établi à 89 % de la pension maximale au titre des régimes de pension à prestations déterminées, prescrite et indexée conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- **Contributions de l'employeur** : L'Université de Moncton verse un montant au moins égal à la contribution des employés dans la caisse de retraite du régime. En fait, elle doit verser la somme prévue par la loi pour couvrir le coût des rentes, prestations et remboursements payables aux participants et participantes à l'égard des services au cours de l'année, ainsi que les paiements spéciaux nécessaires pour amortir tout déficit de continuité, et tout déficit de solvabilité (sous réserve de dispense).

L'Université comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations de retraite. Les obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice sont déterminées en fonction des plus récents rapports d'évaluations actuarielles établis aux fins de la capitalisation. La date d'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de l'Université. La date des plus récentes évaluations actuarielles complètes des régimes de pension établies aux fins de la capitalisation est le 31 décembre 2019, et celles-ci ont été extrapolées au 30 avril 2021.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dans son état de la situation financière à la clôture de l'exercice, l'Université constate les obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées de toute provision pour moins-value. Le coût des régimes pour l'exercice est constaté dans les résultats. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes et les réévaluations et autres éléments sont constatés dans l'actif net.

Les réévaluations et autres éléments correspondent au total des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les rendements calculés à l'aide du taux d'actualisation; les gains et pertes actuariels; les incidences des provisions pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies; les coûts des services passés; et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

3. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les revenus de placement, incluant les variations de la valeur marchande des placements, se présentent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Revenus sur placements :		
Revenus de dividendes et d'intérêts	3 225 419 \$	3 787 531 \$
Gains réalisés	3 531 020	590 704
Gains (pertes) non réalisés	<u>10 615 161</u>	<u>(4 540 454)</u>
Total des revenus sur placements au cours de l'exercice	17 371 600	(162 219)
Plus (moins): amortissement des apports reportés :		
Fonds non-affecté	100 000	-
Fonds de recherche	1 115	(4 982)
Fonds de fiducie	(459)	(847)
Fonds de dotation	(14 242 416)	3 979 417
Fonds des immobilisations	<u>(1 319)</u>	<u>(1)</u>
Total des revenus de placement constatés à titre de produits	<u>3 228 521 \$</u>	<u>3 811 368 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CAPITALISÉES

Les apports reportés afférents aux immobilisations capitalisées représentent l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début de l'exercice	99 549 094 \$	101 591 653 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces	2 722 916	4 749 388
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(6 704 913)</u>	<u>(6 791 947)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>95 567 097 \$</u>	<u>99 549 094 \$</u>

5. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Passif au titre des prestations définies		
Obligations au titre des prestations définies	(401 070 300) \$	(395 924 900) \$
Juste valeur des actifs des régimes	<u>367 114 000</u>	<u>327 724 300</u>
	<u>(33 956 300) \$</u>	<u>(68 200 600) \$</u>
Coût des régimes de pension pour l'exercice		
Coût des services rendus	4 455 200 \$	4 273 500 \$
Coût financier	<u>3 952 700</u>	<u>3 283 300</u>
	<u>8 407 900 \$</u>	<u>7 556 800 \$</u>
Charges liées aux régimes de pension		
Coût des régimes pour l'exercice	8 407 900 \$	7 556 800 \$
Cotisations de l'Université comptabilisées aux salaires et avantages sociaux	<u>(6 822 487)</u>	<u>(6 654 528)</u>
Charges comptabilisées à l'état des résultats	<u>1 585 413 \$</u>	<u>902 272 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

6. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 721 441 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations pour le financement des achats d'immobilisations au montant de 265 455 \$ et pour le remboursement de 455 986 \$ sur la dette à long terme.
2. Des fonds non affectés de 3 479 733 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (668 150 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 445 009 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (1 310 337 \$) et pour d'autres activités de recherche et de fiducie (56 237 \$).
3. Des fonds non affectés de 403 658 \$ ont été transférés aux fonds de fiducie (80 658 \$) et d'immobilisations (323 000 \$) afin de combler des soldes déficitaires de l'exercice.
4. Des fonds de 13 748 \$ provenant des fonds de fiducie et d'immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
5. Des fonds de 264 264 \$ provenant du fonds d'immobilisations ont été transférés aux fonds de recherche et de fiducie.

7. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Actions de sociétés cotées en bourse et fonds de placement	86 956 967 \$	67 863 616 \$
Obligations et titres du marché monétaire	24 360 735	23 944 374
Dépôts à terme	3 012 416	3 632 398
	<u>114 330 118 \$</u>	<u>95 440 388 \$</u>
Dépôts à terme échéant au cours du prochain exercice	<u>5 084 719 \$</u>	<u>15 171 915 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2021

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 122 520 \$	- \$	4 122 520 \$	4 122 520 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	13 601 170	10 668 737	2 932 433	3 276 613
Immeubles	224 789 294	128 722 613	96 066 681	100 728 017
Mobilier et équipement non informatique	43 640 873	32 951 974	10 688 899	11 252 923
Équipement informatique	9 863 672	7 985 772	1 877 900	1 824 126
Logiciels	88 198	17 408	70 790	77 732
	<u>296 105 727 \$</u>	<u>180 346 504 \$</u>	<u>115 759 223 \$</u>	<u>121 281 931 \$</u>

9. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	2021	2020
Salaires à payer	6 703 548 \$	7 208 979 \$
Retenues salariales à payer	1 924 060	1 794 149
	<u>8 627 608 \$</u>	<u>9 003 128 \$</u>

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose de marges de crédit autorisées totalisant 3 000 000 \$ (soit 0 \$ pour le campus de Moncton, 2 000 000 \$ pour le campus d'Edmundston et 1 000 000 \$ pour le campus de Shippagan), portant intérêt au taux de base commercial de la Caisse populaire acadienne ltée moins 0,15 %. Au 30 avril 2021, ces facilités de crédit sont inutilisées (1 055 115 \$ en 2020).



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Campus d'Edmundston, hypothèque 2,88%, remboursable par versements mensuels de 8 190 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 20 août 2025 (résidence). (<i>Valeur nette comptable : 509 025 \$</i>)	1 474 466 \$	1 504 966 \$
Campus de Shippagan, hypothèque 1,59%, remboursable par versements mensuels de 9 198 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 décembre 2025 (résidence). (<i>Valeur nette comptable : 1 349 106 \$</i>)	988 350	1 058 404
Campus de Moncton, hypothèque 1,59%, remboursable par versements mensuels de 26 091 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 décembre 2025 (résidence Médard-Collette). (<i>Valeur nette comptable : 3 493 150 \$</i>)	2 803 691	3 001 572
Campus de Moncton, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 5 397 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 avril 2025 (Parc scientifique). (<i>Valeur nette comptable : 5 654 955 \$</i>)	199 590	257 148
Campus de Shippagan, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 27 avril 2025 (IRZC). (<i>Valeur nette comptable : 2 402 302 \$</i>)	1 050 164	1 150 156
Campus d'Edmundston, contrat de location acquisition, remboursable par versements annuels de 33 622 \$ plus taxes, dernier versement échu le 1 janvier 2022 (équipements informatiques). (<i>Valeur nette comptable : 96 849 \$</i>)	37 539	75 079
	<u>6 553 800</u>	<u>7 047 325</u>
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	<u>556 969</u>	<u>607 001</u>
	<u>5 996 831 \$</u>	<u>6 440 324 \$</u>

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2022	-	556 969 \$
2023	-	598 252 \$
2024	-	611 656 \$
2025	-	576 155 \$
2026	-	469 382 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2021

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2021			2020	
	Affectés, Immobilisations	Affectés, Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total	Total
Solde au début de l'exercice	1 738 748 \$	8 023 645 \$	17 142 909 \$	26 905 302 \$	28 888 949 \$
Revenus gagnés et reportés aux exercices futurs (constatés dans l'exercice) et autres ajustements	1 975 057	14 130 804	2 174 492	18 280 353	(2 098 268)
Intérêts capitalisés	-	(2 913 821)	-	(2 913 821)	162 507
Virements interfonds et affectation d'origine interne	(149 660)	(23 941)	173 601	0	(47 886)
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 564 145 \$</u>	<u>19 216 687 \$</u>	<u>19 491 002 \$</u>	<u>42 271 834 \$</u>	<u>26 905 302 \$</u>

13. ENGAGEMENTS

L'Université s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2026 pour la location d'équipements et de locaux, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements en vertu de ces ententes s'établit à 3 160 241 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2022	-	1 234 578 \$
2023	-	788 052 \$
2024	-	670 637 \$
2025	-	292 318 \$
2026	-	174 656 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Université à ces divers risques au 30 avril 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque principalement en regard des comptes à payer, des salaires et retenues salariales, des vacances à payer, de la portion à court terme de la dette à long terme et du passif au titre des régimes de pension.

L'Université gère le risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle dresse des budgets et établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'encaisse, les dépôts à terme et certains autres placements à taux d'intérêt fixes et variables, ainsi que la dette à long terme à taux d'intérêt fixes, comme le décrit la note 11. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Université à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux variables assujettissent l'Université à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Université gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de change

Certaines encaisses sont libellées en devises. Par conséquent, cette encaisse est exposée aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2021, l'encaisse libellée en devises et convertie en dollars canadiens représente 351 591 \$ (626 551 \$ au 30 avril 2020).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de l'Université assujettis au risque de crédit comprennent l'encaisse et les comptes à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit de l'Université est principalement attribuable à ses comptes à recevoir. Les montants sont présentés dans l'état de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Université en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. La provision pour créances douteuses s'établit à 1 008 011 \$ au 30 avril 2021 (948 384 \$ au 30 avril 2020).



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2021

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de crédit lié à l'encaisse est limité puisqu'elle est détenue dans des institutions financières jugées reconnues.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des prix du marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse, dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. L'Université atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement.

La Politique de placement permet la répartition suivante de l'actif du Fonds de dotation :

Classe d'actif	Limite minimale	Cible	Limite maximale
Valeurs à court terme	0,0 %	1,0 %	3,0 %
Titres à revenu fixe :			
canadiens	21,0 %	24,0 %	27,0 %
sans contraintes	7,0 %	10,0 %	13,0 %
Titres de participation :			
canadiens	13,5 %	16,5 %	19,5 %
étrangers (Mondial)	12,5 %	14,0 %	15,5 %
étrangers (Tous pays)	13,0 %	14,5 %	16,0 %
pays émergents	3,0 %	5,0 %	7,0 %
Fonds de couverture	12,0 %	15,0 %	18,0 %

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 avril 2021

16. IMPACT DU COVID-19

Depuis le 11 mars 2020, la propagation du COVID-19 a gravement touché de nombreuses économies à travers le monde. Dans la plupart des pays, incluant le Canada, de nombreuses organisations ont été obligées de cesser ou de limiter leurs opérations pour des périodes indéterminées. Des mesures ont été prises pour contenir la propagation du virus, y compris des interdictions de voyager, des quarantaines, de la distanciation physique et des fermetures de services non essentiels. L'impact du COVID-19 ainsi que l'efficacité des mesures mises en place par les organismes restent incertains.

Au mois de mai 2020, l'Université a annoncé son intention d'adapter son enseignement afin de respecter les consignes de la santé publique du Nouveau-Brunswick et d'assurer la santé et sécurité de la communauté universitaire. Le Campus de Moncton a privilégié l'enseignement à distance tandis que le campus d'Edmundston et le campus de Shippagan ont maintenu principalement l'enseignement en présentiel compte tenu leurs tailles. À cause de la fermeture des frontières canadiennes, l'Université avait projeté que les inscriptions des étudiantes et des étudiants internationaux à la session d'automne 2020 diminueraient d'environ 30 pourcent comparé à l'année 2019. Ceci n'a pas été le cas. En effet, les inscriptions canadiennes et internationales du premier cycle ainsi que les inscriptions du deuxième cycle de l'année 2020-2021 versus l'année 2019-2020 ont augmentées.

La décision de privilégier l'enseignement à distance au Campus de Moncton, a surtout eu un impact sur les opérations des résidences, de la librairie et le service alimentaire. Par conséquent, l'Université a connu une baisse des revenus des résidences et entreprises et, dans la mesure du possible, les dépenses ont été ajustées à la baisse. Les installations sportives ont aussi connu une réduction de leurs opérations ayant un impact sur les revenus et les dépenses.

Pour ce qui en est de l'année académique 2021-2022, l'Université prévoit un retour en présentiel des étudiantes et étudiants sur les trois campus dès la session d'automne 2021. L'Université se voit prête à accueillir les étudiantes et étudiants dans un milieu dynamique et d'entraide tout en respectant les consignes du bureau de la santé publique du Nouveau-Brunswick.